



Notre action, construire ensemble.

Depuis 1954, nous mettons
notre expérience au service
de personnes fragiles aux
parcours hors normes.

Un chemin pour chacun.

Une démarche visionnaire

Depuis 1954, l'AMSP reste fidèle à l'engagement de sa fondatrice, **Charlotte Grawitz**. L'âme de l'Association repose sur une mission partagée par tous : construire ensemble « **Un chemin pour chacun** ».



516
SALARIÉS

762
USAGERS

14
LIEUX D'ACCUEIL

30
BÉNÉVOLES

130
TRAVAILLEURS

L'Association Médico-Sociale de Provence, grâce à des professionnels, à des bénévoles et à des projets toujours plus innovants, a pour vocation l'accompagnement, la protection, l'accueil, le soutien, les soins et le développement des personnes les plus fragiles : des enfants, des adolescents et des adultes, quels que soient leurs capacités, leurs handicaps, leurs vulnérabilités socio-relationnelles ou leur précarité familiale.

Dans tous nos lieux d'accueil, nous plaçons la personne et sa famille au centre des dispositifs, développant des savoir-faire et des savoir-être par l'éducation, la formation, le travail protégé, les soins individualisés, et l'accompagnement au quotidien.

Soucieux d'une gestion rigoureuse de nos ressources, nous inscrivons notre action dans une démarche collective de Responsabilité Sociétale de nos Organisations.

Nous préservons un esprit solidaire qui privilégie toujours une vision à long terme afin d'assurer la qualité de nos espaces de vie et la bienveillance à l'égard de tous, aux côtés des professionnels investis et soutenus dans leurs missions.

Animés par notre mission forte de sens, nous initiions des projets audacieux et innovants avec le soutien des pouvoirs publics au travers d'une approche collective et partenariale.

Pôle Protection Enfance et Parentalité

Nos maisons accueillent des enfants de 18 mois à des jeunes 21 ans, **en difficulté sociale ou familiale**. Ils nous sont confiés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) quelques mois ou plusieurs années au sein de **dispositifs diversifiés et adaptés aux besoins de chacun**.

Les lieux d'accueil

Protection Enfance et Parentalité

- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)
- Service de placement et accompagnement à domicile
- Service d'accueil familial
- Service pour enfants et adolescents en grandes difficultés
- Dispositif d'accès à l'autonomie et jeunes majeurs



Favoriser l'inclusion sociale et permettre à chacun de trouver sa place en tant que citoyens, de bénéficier d'une approche personnalisée encourageant l'autonomie ; et d'avoir accès à l'insertion professionnelle via le travail adapté.

Les lieux d'accueil

Handicap Insertion et Autonomie

- Institut Médico-Educatif (IME)
- Service d'Éducation et de Soins Spécialisés À Domicile (SESSAD)
- Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)
- Service d'hébergement spécifique (ASE et MDPH)
- Foyer de vie (EANM) et Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)

Pôle Handicap, Insertion et Autonomie

Notre objectif est d'accompagner **tout au long d'un parcours de vie**, des enfants, adolescents et adultes présentant **des troubles du neurodéveloppement** (troubles du développement intellectuel, du spectre autistique et du comportement) ; ou de handicaps variés.



Regarder
la vidéo
de présentation



Un chemin pour chacun

AVEC NOS
PARTENAIRES

POUR NOS
USAGERS

ENVERS NOS
SALARIÉS



SIÈGE SOCIAL
6 boulevard Gueidon • 13013 Marseille
Tél : 04 91 79 11 47

www.amsp.fr